



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/140
27 février 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 27 FÉVRIER 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU NIGÉRIA
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre du Chef Tom Ikimi, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale du Nigéria, concernant la péninsule de Bakassi.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Ibrahim A. GAMBARI

ANNEXE

Lettre datée du 26 février 1996, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères du Nigéria

Mon attention a été appelée sur la lettre datée du 22 février 1996 que le Ministre des affaires étrangères de la République du Cameroun a adressée au Président du Conseil de sécurité (S/1996/125) concernant la péninsule de Bakassi. Dans cette lettre, le Ministre prétend, entre autres, que les forces nigérianes ont attaqué à l'artillerie des positions camerounaises et qu'elles avancent en territoire camerounais depuis le 3 février 1996.

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de faire savoir au Conseil que les allégations des autorités camerounaises sont sans fondement. De plus, elles semblent destinées à induire en erreur l'honorable Conseil en particulier, et la communauté internationale en général, en ce qui concerne la véritable situation dans la péninsule de Bakassi.

Il n'est pas dans mon propos de rappeler ici la genèse de la controverse relative à la péninsule de Bakassi car, comme le Conseil le sait très bien, la Cour internationale de Justice est déjà saisie de la question. Toutefois, je voudrais saisir cette occasion pour préciser deux choses : en premier lieu, la péninsule a toujours été territoire nigérian et plus de 95 % de ses habitants sont des Nigériens; en deuxième lieu, ce sont les Camerounais qui ont toujours attaqué la population nigérienne dans la péninsule, ce qu'ils ont fait pour la dernière fois le 3 février 1996. À cette occasion, des éléments des forces militaires camerounaises ont bombardé les positions nigérianes dans la péninsule pendant quatre heures sans interruption avant que les soldats nigériens ne ripostent dans l'exercice de leur légitime défense. Les attaques des Camerounais ont cessé peu après et la situation est redevenue normale, mais l'incident a fait de nombreuses victimes, dont certaines parmi la population civile, et provoqué des dommages considérables.

Malgré les actes d'hostilité que le Cameroun ne cesse de commettre dans la péninsule, le Gouvernement nigérian continue de penser que la meilleure façon de régler le différend avec le Cameroun est d'avoir recours au dialogue et à la négociation pacifique. C'est là une position conforme à la politique de bon voisinage et de coexistence pacifique à laquelle le Nigéria adhère depuis toujours. C'est pour cette raison que, le vendredi 16 février 1996, j'ai rencontré le Ministre des affaires étrangères du Cameroun à Kara (Togo), sous les auspices du Président Eyadema, et nous avons tous les deux signé un communiqué au nom de nos deux gouvernements, dans lequel nous avons convenu de mettre fin aux hostilités dans la péninsule de Bakassi.

Je tiens à confirmer que, depuis cette rencontre historique à Kara, les forces gouvernementales du Nigéria n'ont lancé aucune attaque contre les positions camerounaises dans la péninsule de Bakassi, contrairement à ce qu'affirme le Ministre des affaires étrangères du Cameroun dans la lettre susmentionnée, et qu'aucun soldat nigérian n'occupe de territoire qui n'appartienne pas au Nigéria. Au contraire, c'est la population nigérienne dans la péninsule de Bakassi qui continue d'être victime d'intimidation, de harcèlement et d'attaques de la part des soldats camerounais. Des hélicoptères de combat camerounais ont pénétré dans la région et tiré contre des positions nigérianes.

/...

Il est devenu évident que les Camerounais se sont lancés dans une entreprise de propagande contre le Nigéria afin de faire pression sur son gouvernement. Il semblerait aussi que leurs tactiques visent à forcer en leur faveur la décision relative à la question de la péninsule, sans tenir compte des négociations pacifiques en cours ni du processus entamé à la Cour internationale de Justice. Ces événements font douter de la sincérité des autorités camerounaises et de la confiance qu'elles portent à des négociations, telles que celles qui ont été engagées à Kara et ailleurs.

Le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria saisit cette occasion pour demander instamment au Conseil de sécurité et à la communauté internationale d'obtenir des Camerounais qu'ils maintiennent la paix dans la péninsule de Bakassi et qu'ils ne fassent rien pour compromettre davantage la stabilité dans la région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre des affaires étrangères

(Signé) Chef Tom IKIMI
